

Rapport d'activité sur l'action humanitaire d'urgence 2011





Adresse visiteurs (pièce d'identité obligatoire) :

1, rue Robert Esnault-Pelterie
75007 Paris
France

Adresse postale :

Centre de crise
37, quai d'Orsay
75007 Paris 07 SP
France
Secrétariat : +33 (0)1 53 59 11 37

Urgence 24 h/24 : +33 (0)1 53 59 11 00

E-mail : alertes.cdc@dipomatie.gouv.fr

Site Internet : www.diplomatie.gouv.fr

Photos de couverture : MAEE, M. Dhora/Croix-Rouge française et Airbus.

Photo de 4^e de couverture : MAEE.

AVANT-PROPOS

Le ministère des Affaires étrangères et européennes joue un rôle central dans l'organisation et la mise en œuvre de la politique humanitaire française. En liaison avec l'ensemble des administrations concernées, et en concertation avec les collectivités locales et les acteurs associatifs, il planifie et organise les secours aux populations en détresse à l'extérieur du territoire national. Il lui revient également de mettre en place, en coordination avec ses partenaires institutionnels en charge du développement, les instruments nécessaires à la gestion des situations de postcrise. Le ministère des Affaires étrangères et européennes développe cette stratégie opérationnelle dans le droit fil de la tradition humanitaire française et dans le strict respect de ses obligations internationales en matière de droit international humanitaire.

Sur le plan organisationnel, trois directions distinctes du ministère participent à la préparation et à la mise en œuvre de l'action humanitaire : le Centre de crise, la Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie et la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats. Ces trois entités administratives possèdent leurs propres instruments financiers, lesquels, pour distincts qu'ils soient, sont aussi complémentaires.

■ Le **Centre de crise** est chargé, en cas de crise majeure, de mobiliser l'ensemble des moyens de l'État et de coordonner la réponse humanitaire d'urgence. Ses équipes suivent les questions européennes dans le domaine humanitaire et assurent une veille continue sur les évolutions en cours dans les pays sensibles. Pour accomplir ses missions opérationnelles, il dispose du Fonds d'urgence humanitaire (FUH), outil essentiellement dédié à l'aide d'urgence bilatérale. Le montant reste stable depuis sa création en 2002 (environ 8 millions d'euros). Géré avec rigueur, dans un souci constant d'efficacité, ce fonds permet de répondre à des situations de crise dans des délais très brefs. Les financements vont traditionnellement à des ONG dont les projets, dûment évalués en amont de l'intervention, paraissent de nature à soutenir efficacement les populations en détresse. Le FUH permet également de financer des aides en nature.

■ La **Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie** traite des questions humanitaires et gère les contributions volontaires aux agences

onusiennes en charge de l'aide humanitaire (UNRWA, HCR, UNICEF, BCAH) ainsi qu'au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (principalement le CICR). Elle représente le ministère aux conseils d'administrations des agences et assure le suivi des relations institutionnelles avec celles-ci.

■ La **Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats** dispose des crédits d'aide alimentaire d'urgence. Une partie de ces financements est traditionnellement affectée au Programme alimentaire mondial (PAM) ou à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (environ 60 % de l'aide alimentaire programmée est mise en œuvre par le canal multilatéral). Les autres financements vont aux ONG ou à des dispositifs d'aide nationaux. Le budget de l'aide alimentaire fait l'objet de deux programmations au cours de l'année. Toutefois, face à une situation inédite, la direction peut recourir à sa réserve d'urgence pour débloquer rapidement des fonds et les affecter à un programme d'intervention ciblé.

En 2011, le ministère des Affaires étrangères et européennes a consacré 100 millions d'euros à l'aide humanitaire d'urgence. Un effort particulier a été réalisé par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la famine dans la Corne de l'Afrique.

Le présent rapport d'activité esquisse un tableau d'ensemble de l'action humanitaire de la France, en prenant en compte chacune de ces différentes composantes. Il retrace, par ailleurs, les actions humanitaires d'urgence que le Centre de crise a été amené à conduire, au gré des crises, dans le monde arabe, au Japon et en Afrique subsaharienne. D'autre part, le rapport met en exergue le travail réalisé dans le domaine institutionnel, doctrinal et dans le champ de l'action multilatérale (UE, ONU). Une place insigne est également accordée aux partenariats que le Centre de crise a développés, tout au long de l'année, avec les ONG. De ce point de vue, l'année 2011 a été marquée par l'organisation de la Conférence nationale pour l'humanitaire (CNH), laquelle a permis des échanges féconds entre responsables de l'action humanitaire gouvernementale et représentants du monde associatif. Ces échanges ont notamment abouti à la mise en chantier d'une stratégie humanitaire française qui devrait être finalisée au printemps 2012.



TABLE DES MATIÈRES

Panorama global de l'action humanitaire de l'administration française	6
Le Centre de crise	6
La Direction des Nations unies, des Organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie	8
<i>Un appui financier aux agences des Nations unies et au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge</i>	8
<i>Un soutien politique pour la promotion du respect des principes humanitaires</i>	9
La Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats	9
Les autres administrations	10
Un dispositif en progrès constant	10
L'aide humanitaire d'urgence : les projets financés en 2011	11
L'effort pour lutter contre la famine dans les pays de la Corne de l'Afrique	11
Deux urgences complexes nécessitant une mobilisation particulière	12
<i>La Côte d'Ivoire</i>	12
<i>Le printemps arabe</i>	13
Séisme et tsunami au Japon : une catastrophe naturelle et technologique	17
Urgences durables et crises climatiques récurrentes	18
Le cadre européen et international de l'aide humanitaire	19
Un engagement constant dans la construction d'une aide humanitaire européenne	19
Une réponse à l'urgence humanitaire qui s'inscrit dans le dispositif des Nations unies	20
Le renforcement des partenariats en matière humanitaire	22
La Conférence nationale humanitaire : vers une stratégie humanitaire française	22
La formation des correspondants humanitaires du réseau diplomatique français à l'étranger	23
La coopération avec le Groupe Urgence Réhabilitation Développement (URD) : pour un <i>think tank</i> français de l'humanitaire	23
Le rapport financier en 2011 : la note bilan du Fonds d'urgence humanitaire (FUH)	24
Bilan global	24
<i>Analyse de l'utilisation des fonds par types de crise</i>	24
<i>Analyse par zones d'intervention</i>	25
<i>Analyse par types d'intervention</i>	27
Analyse des subventions aux ONG	30
<i>Les subventions aux ONG ont représenté près de 18 % du FUH en 2011</i>	30
<i>Répartition des subventions par zones</i>	31
<i>Répartition des subventions aux ONG par pays</i>	32
<i>Répartition des subventions par ONG</i>	33
<i>Étude des subventions par types de projets</i>	34
<i>Financements et cofinancements</i>	34
Glossaire	39

PANORAMA GLOBAL DE L'ACTION HUMANITAIRE DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

L'aide apportée aux populations affectées par une crise humanitaire est une des vocations de la diplomatie française. La France a été pionnière en ce domaine et est reconnue pour sa tradition humanitaire. Qu'elle soit de nature humaine ou liée à une catastrophe naturelle, une crise humanitaire naît, le plus souvent, de la faillite ou de l'inadéquation des outils de régulation existants à répondre à une situation anormale sur une période donnée. Au terme d'une évaluation des besoins, menée sur le terrain et en coordination avec ses partenaires, la France met en œuvre une réponse globale visant à préserver et à protéger la vie humaine, en portant assistance aux populations les plus vulnérables.

Le Centre de crise

Dans sa lettre de mission au ministre des Affaires étrangères et européennes du 27 août 2007, le président de la République a souhaité que le MAEE se dote

d'une capacité de gestion des crises de toute nature lui permettant de remplir pleinement son rôle de coordination de l'action extérieure d'urgence. Inauguré le 2 juillet 2008, le Centre de crise (CDC), compétent tant pour les crises humanitaires que consulaires, est une réponse aux impératifs de modernisation et d'optimisation de l'action du Quai d'Orsay. Il est un vecteur de solidarité, d'influence et de sécurité. La création du CDC découle de la volonté de donner au MAEE les moyens effectifs de la gestion d'une crise, c'est-à-dire le commandement opérationnel de l'ensemble des moyens de l'État déployés à l'étranger.

Le CDC intervient sur le terrain d'une catastrophe humanitaire en cas d'urgence et lorsqu'un appel à la solidarité internationale a été lancé par le pays affecté. Son engagement se fait dans le respect d'un certain nombre de principes, contenus dans les Principes et bonnes pratiques

LOCALISATION DES ACTIONS HUMANITAIRES



Quart-veille du Centre de crise. © MAEE

pour l'aide humanitaire approuvés à Stockholm, le 17 juin 2003, et dans le Consensus européen sur l'aide humanitaire signé en décembre 2007 par les trois institutions européennes (Conseil, Parlement et Commission). Le CDC assure,

MENÉES PAR LE CENTRE DE CRISE EN 2011



tant dans les actions qu'il entreprend que pour les projets qu'il soutient, la mise en œuvre des principes fondamentaux de l'action humanitaire que sont l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance.

Les objectifs de l'action humanitaire française se résument dans le triptyque : sauver des vies, atténuer les souffrances, préserver la dignité humaine. En 2011, comme depuis sa création, le CDC s'est employé à secourir les populations et

faciliter leur retour à une vie normale.

En 2011, le total des dépenses engagées sur le FUH s'est élevé à 35 306 611 euros, pour une dotation initiale de 8 455 000 euros, soit une augmentation de près de 320 % par rapport aux crédits inscrits. 53 % des crédits ont été destinés au financement de projets humanitaires en Afrique subsaharienne, 26 % en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, 11 % en Asie et près de 6 % dans la zone Amériques. Plus de 85 % du FUH a été consacré à des crises soudaines.

Conformément au décret du 16 mars 2009, le CDC est chargé de la veille, de l'anticipation, de l'alerte et de la gestion des crises se déroulant à l'étranger et nécessitant une action humanitaire d'urgence. Le Pôle humanitaire du CDC prépare, propose et coordonne les opérations d'aide humanitaire d'urgence du gouvernement français.

Ses personnels sont sous l'autorité d'une directrice adjointe en charge de ce volet. Trois agents sont ainsi chargés des quatre grandes zones géographiques, un quatrième agent étant responsable du portefeuille multilatéral. Une chargée de mission gère les subventions ainsi que les relations avec les ONG partenaires et les collectivités territoriales. En temps de crise, le Pôle humanitaire fait appel en tant que de besoin aux agents chargés de la gestion des situations d'urgence ainsi qu'à l'unité de gestion administrative.

L'action humanitaire du CDC prend la forme d'une veille et d'une analyse des situations, mais aussi, de manière plus opérationnelle, d'une action directe de pilotage et

d'envoi d'hommes et de matériel sur le terrain, d'octroi de subventions aux ONG et aux agences humanitaires des Nations unies ou de délégations de crédits aux ambassades françaises pour soutenir des acteurs locaux.

En cas de crise, le Pôle humanitaire travaille à définir les besoins prioritaires des populations et à délimiter les contours de la réponse française dans les plus brefs délais. Pour ce faire, il s'appuie sur un réseau de correspondants humanitaires présents dans chaque ambassade. Ces derniers sont parties prenantes de l'évaluation des besoins sur le terrain et assurent le suivi des actions mises en œuvre.

La Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie

La Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie (NUOI) est en charge de la définition, de la mise en œuvre et du suivi de la politique de la France dans le domaine des affaires humanitaires menées par l'Organisation des Nations unies, les institutions et organismes qui lui sont rattachés, ainsi que par les autres organisations internationales.

Un appui financier aux agences des Nations unies et au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

NUOI mène un dialogue institutionnel et politique avec les agences des Nations unies intervenant dans le domaine de l'action humanitaire ainsi qu'avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle gère également les contributions allouées par la France à ces acteurs. Ainsi, en 2011, NUOI a versé plus de 33,65 millions d'euros destinés au financement de projets d'assistance humanitaire :

- 14,65 millions d'euros au Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) ;
- 7,5 millions d'euros au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ;
- 4,7 millions d'euros à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ;
- 2 millions d'euros à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM ; budget général) ;
- 1,4 million d'euros au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF ; budget général) ;
- 1,4 million d'euros au Programme alimentaire mondial (PAM) ;
- 1 million d'euros au Bureau de coordination des affaires humanitaires (BCAH) ;
- 0,5 million d'euros au Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) ;
- 0,5 million d'euros au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP ; budget général).

La France souhaite renforcer ses relations avec les agences humanitaires des Nations unies et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en développant un dialogue technique et politique plus poussé. Elle fait partie du groupe des grands

donateurs du HCR, du CICR et du BCAH. Le ministre d'État entretient des échanges à haut niveau avec les représentants de ces agences.

Un soutien politique pour la promotion du respect des principes humanitaires

Dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), la France et les pays européens soutiennent fortement le rôle renforcé des Nations unies dans la coordination de l'action humanitaire. La réforme humanitaire des Nations unies de 2005, initiée et soutenue par la France, confie au BCAH la mise en place d'une coordination sectorielle (*clusters*), l'amélioration du financement pour les crises (CERF) et la création d'un réseau de coordonnateurs de l'action humanitaire.

En 2011, 11 résolutions relevant du domaine humanitaire ont été adoptées par consensus au cours de la 66^e session de l'AGNU. Des progrès certains ont été enregistrés : sur les principes humanitaires dans les résolutions techniques et sur la réforme humanitaire, notamment avec une résolution Omnibus. Dans le cadre des négociations au sein de l'AGNU, comme dans toutes les enceintes internationales auxquelles elle participe, la France, avec ses partenaires de l'Union européenne, a soutenu l'ensemble des principes qui permettent aux agences des Nations unies et autres acteurs humanitaires (ONG et Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) de préserver leur capacité d'action sur des terrains dégradés :

principes humanitaires, respect du droit international humanitaire, accès et sécurité des humanitaires, protection des civils, et notamment des déplacés, coordination humanitaire à travers les *clusters*, respect des directives d'Oslo sur l'utilisation de ressources militaires et de protection civile, respect du Consensus européen sur l'aide humanitaire.

En 2011, la France a en outre contribué activement aux travaux de préparation de la XXXI^e Conférence internationale du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, conférence qui se tient tous les quatre ans et réunit les représentants des composantes de ce mouvement ainsi que les représentants des États parties aux Conventions de Genève. Au cours de cette conférence, 9 résolutions ont été adoptées, dont celle sur le renforcement de la protection juridique des victimes des conflits armés.

La France a également participé à l'événement intergouvernemental commémorant le 60^e anniversaire de la Convention de 1951 sur le statut de réfugié ainsi que le 50^e anniversaire de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

La Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

L'aide alimentaire programmée (AAP) mobilisée par le MAEE pour

faire face aux situations les plus graves est complémentaire de l'aide d'urgence mise en œuvre par le CDC. Elle contribue à la réalisation de deux objectifs de la stratégie sectorielle du Comité interministériel sur la coopération internationale et le développement (CICID) pour l'agriculture et la sécurité alimentaire : la prévention et gestion des crises alimentaires (y compris la réhabilitation postcrise) et le soutien aux populations vulnérables sur le plan nutritionnel. Elle s'inscrit dans le cadre des conclusions du Conseil de l'Union européenne du 10 mai 2010 sur l'assistance alimentaire humanitaire, dont le principal objectif est de sauver des vies, de protéger les moyens de subsistance et de renforcer la capacité de résistance des populations confrontées à des crises alimentaires ou qui se remettent de telles crises.

En 2011, 22 pays ou territoires ont bénéficié de l'aide alimentaire française. Les dix premiers pays bénéficiaires (Haïti, Territoires palestiniens, Tchad, Afghanistan, Niger, Somalie, Soudan, Madagascar, République démocratique du Congo, Burkina Faso, par ordre décroissant d'importance) représentent 75 % du budget alloué à l'aide alimentaire. La part du budget allouée à l'Afrique subsaharienne est de 70 %, conformément à l'objectif affiché dans la stratégie française de l'aide alimentaire. Les pays les moins avancés (PMA) bénéficient de 74 % du total de l'aide. Les interventions dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest totalisent

30 % du budget total. 48 % du budget d'aide alimentaire est consacré aux situations de crises prolongées, 31 % aux opérations de réhabilitation et 21 % aux opérations d'urgence. Les organisations multilatérales représentent la majeure partie des financements (54 %). Les actions des ONG continuent de constituer une partie importante des opérations mises en œuvre (31 % du budget).

Les actions menées par le canal bilatéral concernent l'appui au dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger, ainsi qu'au dispositif d'achats locaux auprès des organisations de producteurs agricoles d'Haïti.

Les autres administrations

Bien d'autres administrations concourent à l'action humanitaire française : les armées ne réalisent pas d'actions humanitaires, conformément aux principes humanitaires et aux Conventions de Genève, en revanche, elles peuvent fournir, très ponctuellement, une assistance aux populations dans certains contextes (catastrophes de grande ampleur ou conflits armés).

Le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration (MIOMCTI) participe également à l'action humanitaire d'urgence par l'intermédiaire du Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) qui, à la demande du MAEE, réalise de nombreuses missions, projetant

sur le terrain des ressources humaines et matérielles. Ce fut le cas en 2011 pour 8 missions en faveur de la Tunisie, du Japon, de la Turquie, du Pakistan, de la République démocratique du Congo et de la Corne de l'Afrique. Plus de 110 tonnes de matériel humanitaire ont ainsi été transportées, ce qui équivaut à un volume supérieur à 500 m³.

Enfin, de très nombreuses collectivités territoriales contribuent ponctuellement et de diverses façons à l'action humanitaire d'urgence. Il est toutefois difficile de rendre compte dans ce rapport de l'étendue de leurs activités.

Un dispositif en progrès constant

En 2011, la France a progressé de 4 places dans le classement des donateurs humanitaires établi par l'organisation DARA (Development Assistance Research Associates). Elle se place au 11^e rang, dans le groupe intermédiaire des *learning leaders* avec le Royaume-Uni ou les États-Unis. DARA est une organisation indépendante, basée à Madrid et dirigée par l'ancien directeur du BCAH, Ross Mountain, qui vise à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'aide humanitaire.

Dans son index humanitaire 2011, évoquant les principales forces de l'action de la France, DARA met l'accent sur la réactivité de l'aide d'urgence, la capacité à répondre aux besoins dès les premières

heures d'une crise, le renforcement des capacités locales, la participation des bénéficiaires, les demandes et le financement des évaluations ou encore sur l'attention particulière portée aux questions de sécurité. Parmi les insuffisances relevées, on note l'absence de politique humanitaire exhaustive, qui sera corrigée au printemps 2012 avec la finalisation de la stratégie humanitaire.

L'AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE : LES PROJETS FINANCÉS EN 2011

Le total des dépenses engagées sur le FUH en 2011 s'élève à 35 243 660 euros, soit plus de quatre fois la dotation initiale de 8 455 000 euros. Cet écart s'explique en grande partie par la mobilisation de la France en faveur des populations affectées par la famine dans la Corne de l'Afrique, mais également par les crises majeures qui ont touché la Côte d'Ivoire ainsi que l'ensemble des protagonistes du printemps arabe.

L'effort pour lutter contre la famine dans les pays de la Corne de l'Afrique

Une crise alimentaire sans précédent a fait rage dans la région de la Corne de l'Afrique en 2011.

Cette crise a touché 12 millions de personnes dans au moins quatre pays : Djibouti, Éthiopie, Kenya, Somalie. À titre de comparaison, 6 millions de personnes avaient été affectées par la crise de 1992.

Soucieuse d'offrir une aide d'urgence aux populations civiles les plus vulnérables et en particulier aux Somaliens qui n'ont pu atteindre les camps de réfugiés, la France a consacré au total, en 2011, plus de 30 millions d'euros à la Corne de l'Afrique en privilégiant les actions d'urgence (90 %), sans négliger les actions de relèvement à moyen terme (10 %). Au total, un peu plus de 25 millions d'euros ont été spécifiquement affectés à la population somalienne, particulièrement touchée par la

crise alimentaire. À l'intérieur du dispositif d'aide français, le CDC a, à lui seul, consacré plus de 24 millions d'euros à la Corne de l'Afrique pour la seule année 2011. Cet effort exceptionnel a mobilisé environ trois fois la dotation initiale du FUH.

Par ailleurs, à l'été 2011, le CDC a multiplié les initiatives, de concert avec ses partenaires privés et institutionnels, pour acheminer une partie de l'aide d'urgence à destination des États de la Corne d'Afrique. Le 10 août, les équipes du CDC ont organisé l'envoi de 20 tonnes de suppléments nutritionnels pour enfants à Djibouti. Cette cargaison à destination des centres de santé de Djibouti a permis de secourir plus de 18 000 enfants malnutris ; un envoi semblable a été effectué au mois d'octobre 2011. Dans la même ligne, le 14 septembre, le CDC et le ministère de la Défense ont organisé, en partenariat avec de nombreux acteurs des secteurs privé et public, l'envoi à Djibouti du bâtiment de la marine nationale, le *MN Eider*, transportant 381 tonnes de denrées alimentaires. Les 28 conteneurs d'aide humanitaire, composée de farine de blé, d'huile végétale et de sucre, ont été remis au PAM pour être livrés par camion à Hargeisa, la capitale du Somaliland. Cette aide a permis d'alimenter 12 000 personnes pendant six mois.



Distribution de nourriture dans un camp de réfugiés à Djibouti. © MAEE

Le 29 octobre, un autre chargement d'aide humanitaire a quitté le port du Havre pour atteindre Mombassa, au Kenya, le 25 novembre. Cette aide, constituée de 9 000 jerricanes du CDC et de 45 tonnes d'huile enrichie en vitamine A et D fournies par l'entreprise Lesieur, a couvert les besoins de 9 000 familles de 6 personnes pendant un mois.

Tout au long de la crise, le CDC a veillé à renforcer le dialogue avec ses différents partenaires, privés et institutionnels, pour analyser au mieux l'évolution de la situation humanitaire dans la Corne de l'Afrique et pour affiner sa stratégie d'intervention. Une mission d'évaluation a été organisée, du 13 au 17 septembre 2011, pour étudier la réponse des autorités djiboutiennes et des acteurs onusiens à la crise alimentaire de la Corne de l'Afrique.

Deux urgences complexes nécessitant une mobilisation particulière

Deux crises en 2011 ont tout particulièrement mobilisé les



Don de Lesieur : huile enrichie à destination de la Corne de l'Afrique. © F. Labasque/Lesieur

ressources du ministère : les affrontements en Côte d'Ivoire ainsi que les insurrections populaires dans le monde arabe.

La Côte d'Ivoire

La crise politique en Côte d'Ivoire s'est doublée, en 2011, d'une crise humanitaire d'importance (urgence médicale, insécurité alimentaire, risque sanitaire). En avril, peu après la fin des combats, on comptait encore plus de 800 000 déplacés dans le pays et près de 150 000 Ivoiriens réfugiés à l'étranger, principalement au Libéria.

Dans ce contexte, le CDC a consenti, en 2011, une aide d'urgence de

1,25 million d'euros à la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, depuis l'arrestation de l'ex-président Gbagbo le 11 avril 2011, le CDC s'est résolument impliqué dans l'approvisionnement de l'Ouest du pays en intrants pharmaceutiques.

En avril 2011, un agent du CDC a été dépêché en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'envoi d'un chargement de 25 tonnes de médicaments et de matériel médical. Simultanément, un représentant de l'ONG Première Urgence-Aide médicale internationale et deux employés de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) ont été missionnés à Abidjan afin de réapprovisionner les stocks de 3 centres hospitaliers ainsi que celui de la pharmacie de la Santé publique d'Abidjan et d'acheminer du matériel médical de l'ONG PU-AMI. Les personnels de l'EPRUS ont, par ailleurs, effectué une action de formation auprès des destinataires de l'aide. De même, le CDC a-t-il organisé, en partenariat avec l'entreprise Veolia et par l'intermédiaire de l'ONG Solidarités,



Pharmacie dans un camp de réfugiés à Djibouti. © MAEE

l'envoi de stations de potabilisation et d'une équipe technique.

Enfin, on notera que la Sous-direction de la sécurité alimentaire et du développement économique (DGM) du MAEE, en concertation avec le CDC, a alloué 1 million d'euros au PAM afin de soutenir son action en faveur des populations déplacées en Côte d'Ivoire et des communautés hôtes. Peu après, une nouvelle aide a été consentie au PAM, cette fois à hauteur de 500 000 euros, pour mener un projet d'assistance aux Ivoiriens réfugiés au Libéria ainsi qu'aux communautés locales

Le printemps arabe

L'année 2011 a été marquée par une série de soulèvements des peuples arabes contre les régimes autoritaires et oligarchiques de leur pays. Ces mouvements révolutionnaires, d'importance et de violence inégales, ont secoué de nombreux États du Maghreb et du Moyen-Orient. Le manque de libertés individuelles et publiques, le chômage, la pauvreté et le désir de démocratie ont été à l'origine de ces vagues révolutionnaires, souvent initiées par la jeunesse. Ces révoltes, qui construisent le monde arabe de demain, auront des conséquences géopolitiques, sociales et économiques majeures sur le plan international.

En Libye

Avant le début des frappes de l'OTAN, le MAEE s'est fortement mobilisé pour apporter une aide aux populations touchées par le conflit. Les actions humanitaires, coordonnées par le CDC,



Débarquement d'aide humanitaire à Zarzis (Tunisie). © MAEE

pour une valeur de 3 020 000 euros, ont consisté à :

- prendre en charge des migrants et apporter une assistance aux camps de déplacés et réfugiés : début mars, des fonds ont été affectés au HCR pour son programme commun avec l'OIM de prise en charge des migrants désirant fuir la Libye et bloqués aux frontières. Des ponts aériens et maritimes Djerba/Zarzis-Le Caire ont été mis en place, et des équipes du CDC, de l'EPRUS et de la Croix-Rouge déployées. Cette opération a permis d'évacuer près de 5 000 Égyptiens et 200 Maliens, et d'apporter 5 tonnes d'aide à ces populations. Par ailleurs, 51 tonnes de fret humanitaire ont été envoyées aux réfugiés de Ras Jédir, répondant ainsi à leurs besoins en eau, en nourriture, en couvertures, en bâches, en jerricanes et en citernes ;
- soutenir les blessés et la population libyenne : plusieurs missions composées d'agents du CDC,

de personnels médicaux de la sécurité civile, de la Croix-Rouge, d'ONG ainsi que 20 tonnes de matériel médical ont été envoyées à destination de l'hôpital central de Benghazi afin de renforcer ses

capacités en matière de soins.

Le 7 avril 2011, le CDC a soutenu l'envoi d'un navire de la Croix-Rouge française acheminant 102 tonnes d'aide humanitaire (nourriture, eau, kits d'hygiène) à destination de Misrata. Le 13 avril, 12 tonnes de fret médical ont été adressées à l'hôpital central de Benghazi. Un nouvel acheminement de 13,4 tonnes a permis de reconstituer les stocks médicaux à Benghazi et à Tripoli, le 14 septembre, lors de la visite du président de la République et du Premier ministre britannique. En octobre, 22 blessés libyens ont été accueillis en France.

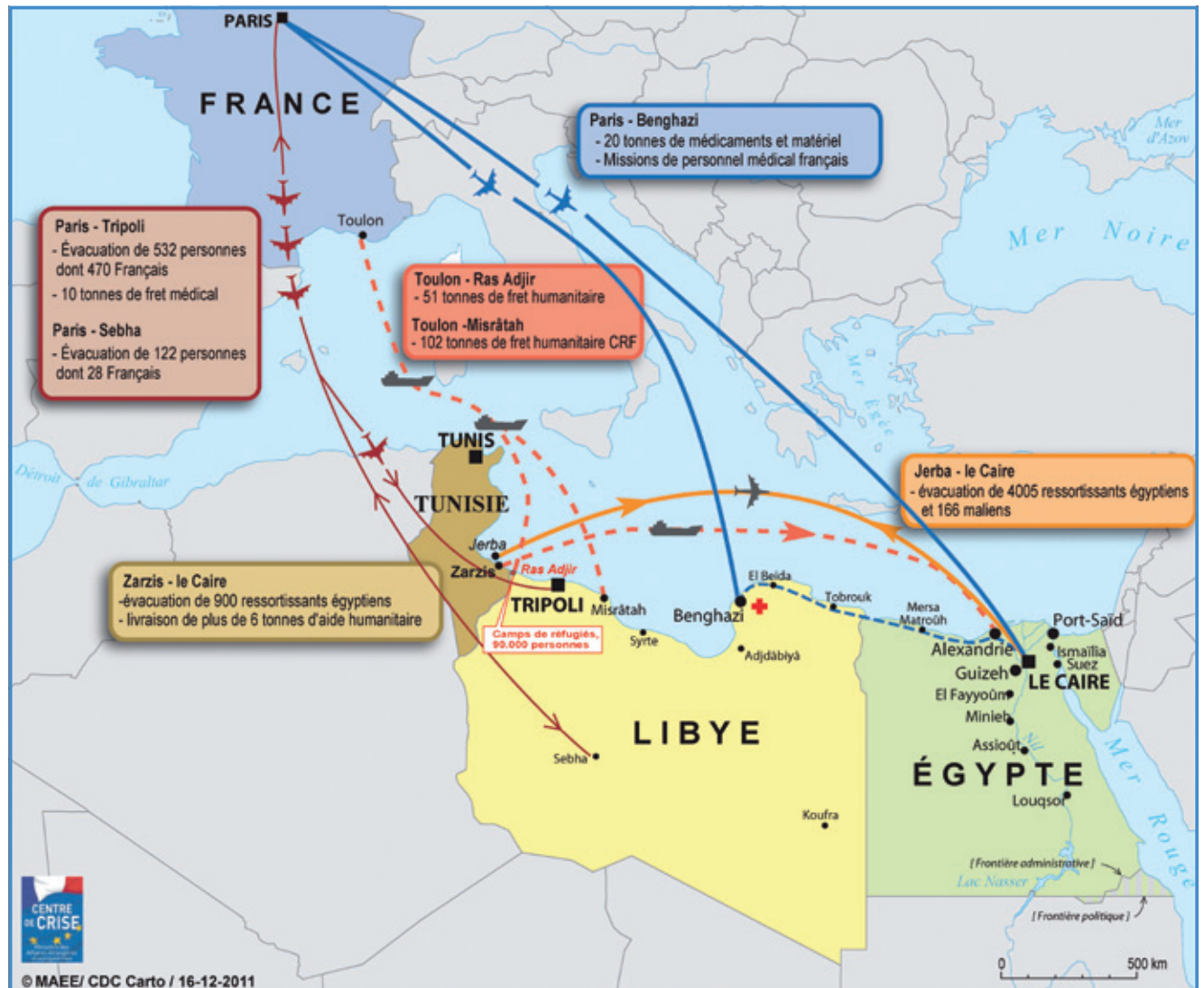


Débarquement de médicaments à Benghazi (Libye). © Airbus

Le 20 décembre, le secrétaire au Commerce extérieur s'est rendu à Tripoli apportant avec lui un nouveau stock de médicaments offert par un laboratoire français.

213 patients ont été soignés par les équipes de l'EPRUS dans les hôpitaux libyens entre le 12 octobre et la mi-décembre.

DÉTAIL DES ACTIONS DE LA FRANCE LORS DE LA CRISE LIBYENNE



En Tunisie



La place de la cathédrale de Tunis (janvier 2011). © MAEE

Dès le mois de janvier 2011, le CDC a débloqué une enveloppe de 250 000 euros afin d'apporter une assistance aux groupes les plus vulnérables de la population et de permettre de financer des projets d'associations locales émanant de la société civile ainsi que des services sociaux et médico-hospitaliers tunisiens. 80 000 euros ont également été déployés sur un projet du Secours islamique de France dans le cadre de l'assistance apportée au camp de Choucha, en Tunisie, au début de la révolution libyenne.



Réfugiés dans le camp de Choucha (Tunisie). © MAEE

Au Yémen

Le Yémen est le pays le plus peuplé de la péninsule arabe, mais aussi le plus pauvre du monde arabe. En raison de la juxtaposition des crises, du sous-développement chronique du pays et des combats qui provoquent de nouveaux déplacements de personnes et limitent l'accès aux acteurs humanitaires, le Yémen est, pour les Nations unies, au bord d'une catastrophe humanitaire sur

le modèle somalien. Presque tout le pays et tous les secteurs (alimentation, santé, éducation, protection...) sont désormais affectés par la crise. Afin d'aider le pays dans le secteur de la santé, une aide de 88 000 euros destinée à l'achat d'ambulances a été apportée au Croissant-Rouge yéménite. Le CDC suivra attentivement la situation humanitaire du pays en 2012.



Ambulance donnée par la France au Croissant-Rouge yéménite. © C. Debras/Croix-Rouge française

En Syrie

Tandis que le régime de Bachar al-Assad a clairement décidé de s'engager dans une vaste opération de répression de plus en plus meurtrière, les efforts diplomatiques de la communauté internationale se heurtent aux blocages russe et chinois au Conseil de sécurité.

La France a condamné les exactions du régime et a multiplié ses actions diplomatiques (appui au plan de la Ligue arabe, renforcement des sanctions européennes, actions auprès de l'AGNU, du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme).

Des actions humanitaires doivent être lancées, et la priorité est donnée à l'accès aux soins d'urgence et la protection des populations victimes de la répression. L'idée de corridors humanitaires pourrait être une des pistes suivies en 2012.

SITUATION HUMAINITAIRE EN SYRIE AU 13 DÉCEMBRE 2011



Séisme et tsunami au Japon : une catastrophe naturelle et technologique



Dès les premiers jours qui ont suivi la catastrophe qui a frappé le Japon le 12 mars 2011, la France a témoigné sa solidarité en mobilisant à la fois du matériel humanitaire sollicité par les autorités japonaises, mais également des personnels aptes à venir en aide aux populations, notamment dans les opérations de déblaiement.

Dans un premier temps, l'aide apportée par le MAEE a pris la forme d'un renforcement des équipes de secours et de recherche sous décombres engagées par les autorités japonaises. Dès le lundi 14 mars 2011, à 15 h 30, 121 personnels français (sécurité civile, personnel militaire, agents du CDC) sont

arrivés au Japon, accompagné de 14 tonnes de matériel humanitaire, et ont été déployés dans la région de Sendai. Leur travail s'est ensuite concentré sur des opérations de déblaiement d'un long sentier menant au village de Mikawamechiku, à proximité de la ville de Misawa, et sur le village portuaire d'Okuki.

Le 17 mars, le CDC a procédé à l'envoi de 8 000 couvertures destinées aux victimes de la catastrophe vivant à Miyagi. Une seconde livraison de matériel humanitaire a été effectuée une semaine plus tard, le 25 mars. 7 000 couvertures supplémentaires, 100 000 bouteilles d'eau, 1 million

de masques respiratoires, 5 tonnes de médicaments et produits médicaux de l'EPRUS, 5 tonnes de fruits en conserves, 50 000 soupes déshydratées (don de Tang Frères) et 100 000 flacons de solution hydroalcoolique (don des Laboratoires Pierre Fabre) ont été acheminés jusqu'au Japon. La distribution de cette aide humanitaire a été assurée par les détachements de la sécurité civile présents sur place.

En parallèle, l'expertise technique nucléaire française a porté son concours au travail des autorités japonaises. Le 19 mars, Areva et EDF, en relation avec l'opérateur japonais Tepco, ont envoyé, par l'intermédiaire du CDC, du matériel de protection et de mesure ainsi que 95 tonnes de bore, nécessaire au refroidissement des réacteurs. Le 25 mars, le groupement d'intérêt économique INTRA - constitué d'Areva, d'EDF et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) - a acheminé 30 tonnes d'appareils de radioprotection et de mesure de la radioactivité, 3 camions de mesures environnementales, 1 remorque de contrôle atmosphérique, 10 pompes d'exhaure, 5 compresseurs d'air mobiles et 5 groupes électrogènes. Un nouveau chargement de 4 tonnes de matériel de radioprotection, fourni par le ministère de la Défense, le MIOMCTI, le CEA, GDF SUEZ et Areva a également été envoyé le 10 avril.

Urgences durables et crises climatiques récurrentes

Si le CDC a très largement focalisé ses activités, en 2011, sur la Corne de l'Afrique et le printemps arabe, il n'a pas manqué de poursuivre ses missions d'assistance dans d'autres régions.

En Afrique, il a ainsi soutenu l'ONG ACTED et la Croix-Rouge pour les aider à mener à bien un projet au Tchad frappé par une épidémie de choléra. Par ailleurs, une subvention de 150 000 euros a été versée à l'ONG Triangle Génération Humanitaire pour intervenir en République centrafricaine au bénéfice des populations vulnérables du nord-est. De même, le CDC a-t-il apporté un soutien financier au Secours Catholique-réseau Caritas qui assume la gestion d'un hôpital dans le Sud-Kordofan, au Soudan.

On notera qu'une subvention de 114 000 euros a également été versée à l'ONG ACTED pour organiser des transferts monétaires au profit des Nigériens qui ont dû fuir la Libye et sont rentrés au Niger.

En octobre dernier, le CDC est intervenu en Haïti, au Honduras, au Salvador et au Nicaragua pour aider à la lutte contre les intempéries. Il est également intervenu au Pakistan lors des inondations de l'été (envoi d'un avion chargé d'aide humanitaire et octroi de 4 subventions). Enfin, à la suite du tremblement de terre du 23 octobre dernier, deux avions chargés de tentes ont été acheminés en Turquie.

Le détail des projets d'action humanitaire d'urgence est disponible sur le site du MAEE, à l'adresse suivante : www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/action-humanitaire-d-urgence.

The screenshot shows the France Diplomatie website interface. At the top, there are navigation links for 'France Diplomatie', 'English | Deutsch | Español | عربي | 中文', and 'Recherche'. Below the header, there is a main navigation bar with categories like 'Droits de presse', 'Conseils aux Voyageurs', 'Adoption internationale', 'Les Français à l'étranger', 'Espace étudiants', 'Chercheurs et historiens', 'Emploi, stages, concours', 'Entrer en France', 'Enjeux internationaux', and 'Pays - zones géo'. The main content area features a news article titled 'Action humanitaire d'urgence' with a sub-heading 'Madagascar : Aide humanitaire de 150 072 €'. The article text describes the impact of cyclones Giovanna and Inha in Madagascar in February 2012, mentioning 112 deaths and 133 injuries, and the need for food, shelter, and medical care. To the right of the article, there are sidebars for 'Le Centre de crise' and 'Le Fonds d'urgence Humanitaire'. The left sidebar contains a section for 'Actualités 2011' with several news items.

LE CADRE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL DE L'AIDE HUMANITAIRE

La France inscrit son action humanitaire dans le cadre du Consensus humanitaire européen. Au plan international, elle participe également aux actions menées sous l'égide des Nations unies.

Un engagement constant dans la construction d'une aide humanitaire européenne

promouvoir les compétences et les priorités françaises dans le champ humanitaire à l'échelle de l'Union ; soutenir la « diplomatie humanitaire » européenne.

En sa qualité de point de contact français pour la Commission et la Représentation permanente de la France à Bruxelles dans ce domaine, en lien avec la Direction de l'Union européenne (DUE), le CDC prépare les instructions et participe aux échanges du groupe de travail du

la France, d'échanger avec ses partenaires sur les crises en cours. Parmi les thèmes à l'ordre du jour en 2011, on trouve la Corne de l'Afrique, l'Afghanistan, les Territoires palestiniens, le Soudan et le Soudan du Sud, la Libye, la Syrie, l'Inde, le Yémen, la Tanzanie, le Bangladesh, la Corée du Nord, la Côte d'Ivoire, le Sahel, le Pakistan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Tchad, le Libéria, Haïti, le Sahara occidental et le Sri Lanka. C'est également en COHAFA que sont discutés les projets de textes et programmes européens en matière d'humanitaire. Ces échanges sont fondamentaux pour établir des positions communes, assurer une meilleure coordination de l'aide, mettre en avant les priorités françaises, relayer des messages au nom des acteurs humanitaires européens ou interroger la Commission sur l'action humanitaire mise en œuvre pour le compte de l'Union. La France est un acteur apprécié grâce, entre autres, à l'universalité de son réseau diplomatique.



© Union européenne/mars 2012

L'Union européenne a été, en 2011, le premier bailleur d'aide humanitaire au monde. Les contributions de la Commission et des 27 États membres dépassent les 2,7 milliards d'euros. Le CDC constitue le point focal du MAEE pour le suivi des aspects humanitaires européens. Il remplit trois grands rôles : accompagner les évolutions de l'action humanitaire européenne ;

Conseil sur l'aide humanitaire et alimentaire (COHAFA). Ainsi, une fois par mois et à l'occasion de chaque crise majeure, le COHAFA réunit, à Bruxelles, les experts humanitaires des 27 États membres de l'Union. De même, le CDC siège aux comités d'aide humanitaire au cours desquels sont présentés, pour approbation, les projets d'aide préparés par la Commission. Le COHAFA est l'occasion, pour

Le CDC soutient activement le renforcement des capacités de l'Union, que Kristalina Georgieva, commissaire européenne en charge de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises, a appelé de ses vœux dans la communication : « Vers une capacité de réaction renforcée de l'UE en cas de catastrophe : le rôle de la protection civile et de l'aide humanitaire ».

En 2011, le CDC s'est engagé pour rendre toujours plus opérationnelle l'action humanitaire européenne. Il a accru sa participation au mécanisme européen de mise en commun des moyens d'urgence. Ainsi, en réponse aux demandes des autorités égyptiennes, dès le 2 mars, 30 rotations aériennes ont permis de rapatrier plus de 5 000 personnes fuyant la Libye dans le cadre du Mécanisme européen de protection civile. De même, toujours sous drapeau européen, plusieurs tonnes d'aide humanitaire ont été acheminées à Benghazi, au Pakistan et en Turquie.

2011 a également été l'occasion de fréquents échanges bilatéraux entre les représentants du CDC et ses homologues européens. Les visites et sessions de travail ont culminé par la rencontre, le 16 novembre 2011, entre le ministre d'État, Alain Juppé, et la Commissaire Georgieva. « Lorsqu'il s'agit d'aider les personnes en danger extrême, les Français sont depuis longtemps parmi les premiers, les plus actifs et les plus engagés », a-t-elle déclaré.

L'action européenne de la France garantit également, en partie, l'accès des acteurs français, ONG notamment, aux fonds communautaires. En 2011, les ONG françaises ont reçu un peu plus de 20 % des financements de la DG ECHO dévolus aux ONG. L'Europe apporte un fort effet de levier, complémentaire de l'action bilatérale française, pour le soutien de l'action des ONG. Ainsi, le montant total des 5 projets cofinancés en 2011 par le CDC et la DG ECHO s'élève à 2 906 593 euros. Sur ces 5 projets, 2 concernent les urgences imprévisibles (Niger et Sri Lanka), et 3 les urgences durables ou crises oubliées (Birmanie, Territoires palestiniens et République centrafricaine).


Une réponse à l'urgence humanitaire qui s'inscrit dans le dispositif des Nations unies

En 2011, le CDC a renforcé son partenariat opérationnel avec les agences humanitaires des Nations unies et les organisations internationales. 60 % des crédits du FUH ont permis de soutenir les actions du CICR, de l'UNWRA, de l'UNICEF, de l'OIM, du PAM ou de la FAO dans des secteurs aussi variés que la protection des populations victimes de conflits en Côte d'Ivoire, l'aide humanitaire et la lutte contre la malnutrition en Somalie et dans les camps de réfugiés, le transport et l'accompagnement médical des réfugiés ou la fourniture de kits d'hygiène dans les camps.

Les échanges, sur le terrain et au niveau des sièges, sont réguliers. Le CDC participe aux réunions bilatérales annuelles avec le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies ; il est engagé, à Rome, dans le dialogue stratégique entre la France et le PAM. Le CDC était également représenté dans la délégation française au segment humanitaire du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), qui a traité des questions de résilience, de financement de l'aide et de renforcement des capacités des acteurs humanitaires. Au mois de juillet, l'ECOSOC a offert une tribune pour alerter la communauté humanitaire de l'imminence de la crise dans la Corne de l'Afrique.



Alain Juppé et Kristalina Georgieva lors de la CNH. © Union européenne/mars 2012



Le CDC a également contribué à la mise à disposition du PAM d'experts français et a soutenu le programme d'entrepôts humanitaires lancés par l'Agence (UNHRD), en négociant la signature d'un accord entre le gouvernement français et cette organisation.

L'engagement du CDC participe ainsi du soutien français à la réforme humanitaire des Nations unies lancée en 2005. Son mandat lui confie un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'action humanitaire d'urgence. À ce titre, il participe, à Genève, aux activités du Groupe Good Humanitarian Donorship (GHD), qui regroupe les pays signataires des Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire approuvés à Stockholm, le 17 juin 2003. L'objectif de ce groupe consiste en la promotion et la diffusion d'un standard de bonnes pratiques pour l'action humanitaire.

LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS EN MATIÈRE HUMANITAIRE

En temps de crise comme en situation d'accalmie, le CDC travaille en permanence et de façon constante avec les différents partenaires humanitaires. En 2011, ces collaborations se sont nouées autour de plusieurs événements auxquels ont participé les ONG, le réseau des correspondants humanitaires du MAEE à l'étranger ainsi que les divers représentants du paysage humanitaire français (fondations, associations, institutions académiques, etc.).

La Conférence nationale humanitaire : vers une stratégie humanitaire française

Aux termes du décret du 16 mars 2009, le CDC « participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'action humanitaire d'urgence ».

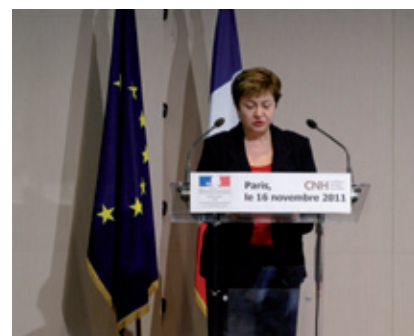
La réflexion sur une doctrine de l'humanitaire d'État a été entamée dès les premiers mois de 2009 autour d'un séminaire intitulé « Humanitaire gouvernemental – Humanitaire non gouvernemental : quelles complémentarités ? Quelles différenciations ? ». Ce séminaire a été restitué en juillet 2009 aux correspondants humanitaires dans des ambassades françaises présents à Paris, en présence des principales ONG humanitaires, et sous la présidence de Bernard

Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères et européennes. À la suite de cette réunion, une « mission d'analyse et de proposition sur l'évolution de l'action humanitaire dans les situations de crise et de postcrise » a été confiée à Alain Boinet (directeur général et fondateur de l'ONG Solidarités) et à Benoît Miribel (actuellement président d'ACF, alors directeur général de la Fondation Mérieux).

Après la remise du rapport, les réponses aux propositions qu'il contenait ont pu être débattues. Une Conférence nationale humanitaire (CNH) a été organisée à cette fin par le CDC le 16 novembre 2011. Introduite par le ministre chargé de la Coopération Henri de Raincourt et par la commissaire européenne Kristalina Georgieva, cette conférence a été clôturée par le ministre d'État Alain Juppé, qui a confié au CDC la « finalisation, avant le printemps, d'un document stratégique » développant et complétant les pistes d'action proposées dans le rapport Boinet-Miribel.



Henri de Raincourt, ministre auprès du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de la Coopération. © MAEE



Kristalina Georgieva, commissaire européenne pour l'action humanitaire et la gestion des crises. © MAEE

Ce travail est d'ores et déjà engagé, autour de cinq axes principaux qui doivent guider l'action humanitaire :

- réaffirmer l'attachement aux valeurs de la République et au droit international public ;
- déterminer des critères d'engagement en fonction des besoins, des enjeux diplomatiques et des capacités opérationnelles ;
- mieux articuler les temps de la crise, entre la prévention, la réponse à l'urgence, le relèvement après crise et l'aide au développement ;
- améliorer la qualité de la réponse et l'efficacité de l'aide en développant la formation des agents, la capitalisation des expériences, les évaluations des actions ; renforcer le partenariat entre les différents acteurs.

Les actes de cette CNH sont consultables sur le site internet du MAEE à la rubrique « Action humanitaire d'urgence ».



Alain Juppé, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes lors de la CNH. © MAEE

La formation des correspondants humanitaires du réseau diplomatique français à l'étranger

En 2011, le CDC a continué d'œuvrer en faveur de la diffusion des thèmes humanitaires au sein du MAEE et du renforcement des capacités et des connaissances des personnels engagés sur le terrain.

Afin de mener à bien l'évaluation des besoins et l'analyse des urgences humanitaires, la France s'appuie sur l'étendue de son réseau diplomatique. Dans chaque ambassade, un correspondant humanitaire est chargé d'effectuer ce travail de terrain. Véritables sources d'information, les correspondants humanitaires fournissent aux différents services du MAEE les éléments nécessaires à la prise de décision.

Interlocuteurs privilégiés du CDC, en particulier du pôle humanitaire, ils en sont les relais naturels sur le terrain. Ils doivent également s'efforcer d'offrir une vision cohérente de l'ensemble de l'action humanitaire française sur place lorsque celle-ci s'articule autour de ses trois instruments complémentaires : l'aide bilatérale du CDC mise en œuvre par des ONG locales ou internationales, les contributions volontaires aux agences onusiennes et les crédits de l'aide alimentaire.

À l'occasion de leur départ en ambassade et afin de les aider à mieux cerner leurs missions, une formation de plusieurs jours leur est dispensée, organisée chaque année par le pôle humanitaire du CDC. Au programme figurent les typologies de crises, les outils à leur disposition, le droit humanitaire international, des modules sur l'évaluation de projet humanitaire, l'approche sectorielle aux crises ainsi que des présentations des partenaires, ONG et agences des Nations unies, avec lesquels ils seront amenés à travailler quotidiennement.

Le CDC intervient également lors des séminaires dispensés aux nouveaux ambassadeurs, tout comme il forme les jeunes générations de diplomates de l'Institut diplomatique et consulaire (IDC) aux enjeux humanitaires et à la culture de l'aide d'urgence.

La coopération avec le Groupe Urgence Réhabilitation Développement (URD) : pour un *think tank* français de l'humanitaire

En mai 2011, le CDC et l'Agence française de développement (AFD) ont signé avec le Groupe URD une convention pluriannuelle de partenariat stratégique et financier, dont l'objectif principal est de créer un *think tank* sur l'humanitaire et la reconstruction postcrise à l'horizon 2014. Le Groupe URD sera ainsi en mesure de mieux affirmer sa présence dans les réseaux français et internationaux (participation à des rencontres internationales et séminaires, élaborations doctrinales et conduite d'études au profit des grands bailleurs, production de documents de recommandations et de propositions spécifiques).

Ce partenariat doit également permettre de soutenir l'AFD dans l'élaboration du volet postcrise de ses interventions.

LE RAPPORT FINANCIER EN 2011 : LA NOTE BILAN DU FONDS D'URGENCE HUMANITAIRE

En 2011, le total des dépenses engagées sur le FUH s'est élevé à 35 306 611 euros¹, pour une dotation initiale de 8 455 000 euros, soit une augmentation de 318 % par rapport aux crédits inscrits.

Bilan global Analyse de l'utilisation des fonds par types de crise

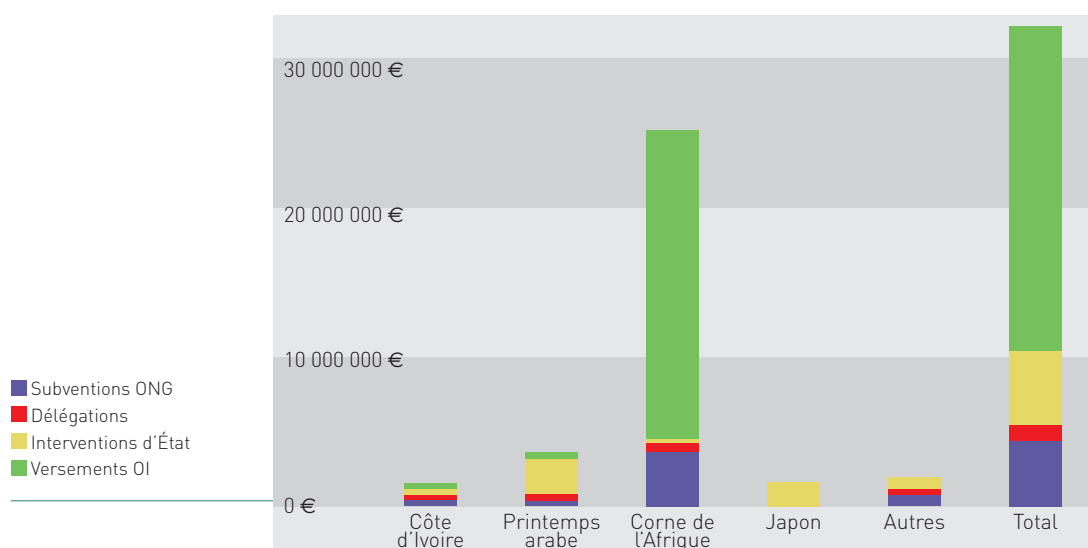
Une distinction est à faire entre urgences imprévisibles ou crises

soudaines et urgences durables ou crises oubliées. Les fonds engagés en réponse aux crises soudaines ont représenté près de 92 % des dépenses totales.

Poids des crises soudaines dans le FUH et analyse

Montants en euros	Côte d'Ivoire	Libye	Tunisie	Niger	Égypte	Corne de l'Afrique	Japon	Autres ²	Total
Interventions d'État	373 917	1 687 719			8 403	109 187	1 285 078	1 066 669	4 530 973
Versements OI	300 000 (CICR)	250 000 (HCR)				21 602 341 (UNICEF, HCR, CICR, PAM, FAO, OIM)			22 152 341
Délégations	53 325	38 000	250 000	3 000	17 490	550 000		286 349	1 198 164
Subventions ONG	530 000	372 211		113 925		2 778 973		737 216	4 532 325
TOTAL	1 257 242	2 347 930	250 000	116 925	25 893	25 040 501	1 285 078	2 090 234	32 413 803
Crédits du FUH	3,56 %	6,65 %	0,71 %	0,33 %	0,07 %	70,92 %	3,64 %	5,92 %	91,81 %

POIDS DES CRISES SOUDAINES DANS LE FUH



¹ Incluant ordres de virement interministériels et frais de représentation.

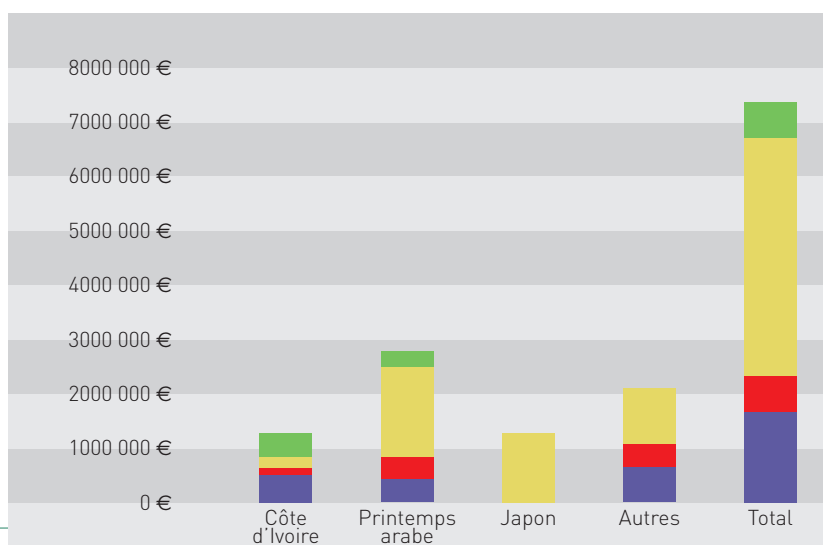
² Albanie, Bolivie, Bosnie, Cambodge, Chili, Chypre, Congo, Djibouti, Guinée, Haïti, Honduras, Israël, Kosovo, Monténégro, Namibie, Nicaragua, Pakistan, Philippines, Sainte Lucie, Salvador, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Syrie, Tchad, Turquie, Yémen.

³ Incluant le renouvellement des stocks de l'ESOL

En excluant la Corne de l'Afrique, les données sont sensiblement modifiées et mettent en évidence le poids des interventions directes (cf. graphique ci-contre).

■ Subventions ONG
 ■ Délégations
 ■ Interventions d'État
 ■ Versements OI

POIDS DES CRISES SOUDAINES DANS LE FUH (HORS CORNE DE L'AFRIQUE)



Les crises oubliées représentent plus de 4 % du montant du FUH, et ont concerné les pays suivants : Birmanie, Haïti, République centrafricaine et Territoires palestiniens.

Par ailleurs, 4 % du budget a été consacré à la préparation

aux crises (renouvellement du stock humanitaire du CDC), au financement de deux projets de réduction des risques et de prévention des catastrophes, ainsi qu'à l'organisation d'une Conférence nationale humanitaire.

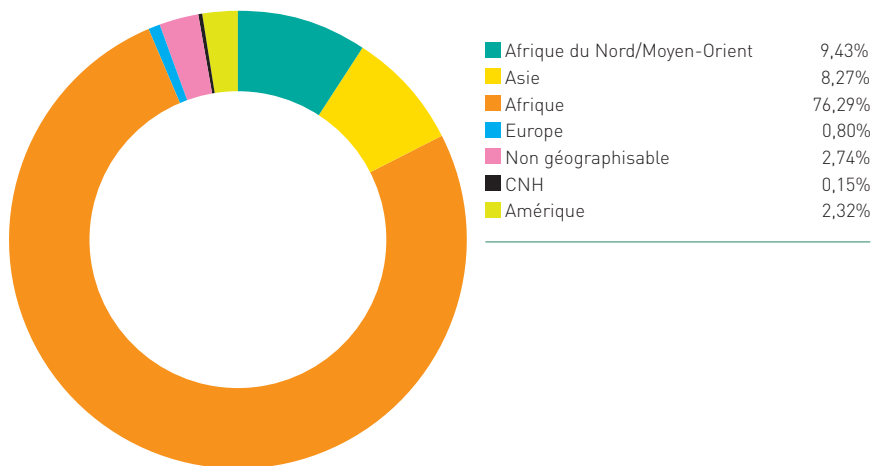
Analyse par zones d'intervention

En 2011, 94 % des crédits du FUH ont été affectés à l'Afrique, au Moyen-Orient et à l'Asie, ce qui reflète les urgences majeures : printemps arabe (Libye, Tunisie, Niger, Égypte), crise postélectorale en Côte d'Ivoire, séisme et tsunami au Japon, sécheresse et famine dans la Corne de l'Afrique.

Répartition géographique des dépenses du FUH

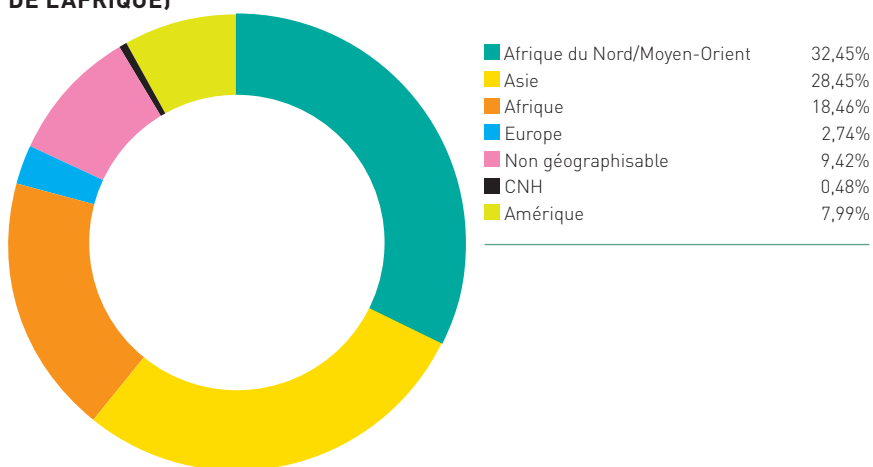
	Montant en euros	Pourcentage
Amériques et Caraïbes	820 772	2,32 %
Afrique du Nord et Moyen Orient	3 331 313	9,43 %
Asie et Océanie	2 920 435	8,27 %
Afrique et Océan indien	26 935 410	76,29 %
Europe continentale	281 544	0,80 %
Non affecté ³	967 483	2,74 %
Organisation de la Conférence Nationale Humanitaire (CNH)	49 654	0,15 %
TOTAL	35 306 611	100 %

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DÉPENSES DU FUH



En excluant la Corne de l'Afrique, les données sont sensiblement modifiées et placent l'Afrique en troisième position, derrière la zone Afrique du Nord/Moyen-Orient et la zone Asie-Océanie.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DÉPENSES DU FUH (HORS CORNE DE L'AFRIQUE)



Analyse par types d'intervention

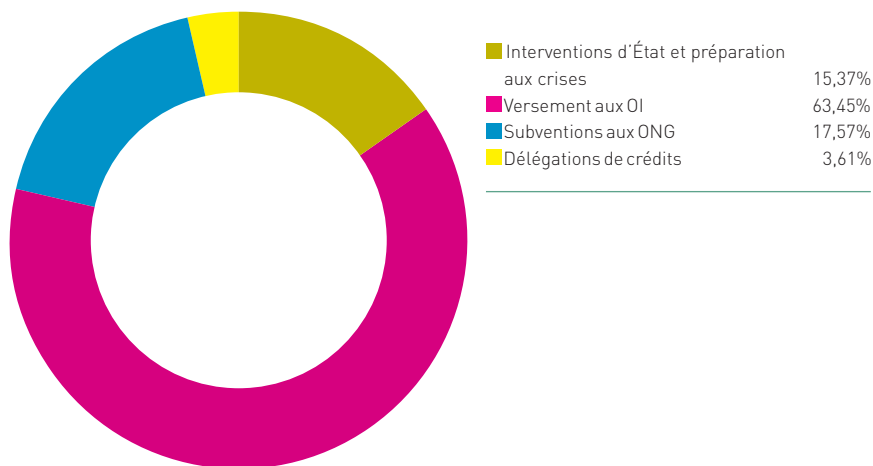
Répartition des dépenses du FUH par type d'intervention

Interventions d'État, préparation aux crises et organisation de la CNH	Versements aux OI	Subventions aux ONG	Délégations de crédits	TOTAL
5 427 324 € 15,37 %	22 402 341 € 63,45 %	6 202 532 € 17,57 %	1 274 414 € 3,61 %	35 306 611 € 100 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU FUH PAR TYPE D'INTERVENTION

Les interventions d'État, la préparation aux crises et l'organisation de la Conférence nationale humanitaire ont représenté près de 16 % des dépenses

15 agents du CDC ont été déployés sur le terrain, en Tunisie, au Chili, en Libye, en Indonésie, en Côte d'Ivoire, au Japon, à Djibouti, au Pakistan et en Turquie. Leur présence a permis de mener des évaluations et d'assurer le bon acheminement, en lien avec les postes, de l'aide humanitaire déployée directement par le MAEE. Cette dernière a consisté, pour la majorité, en l'envoi de fret aérien. Elle a comporté également le déploiement de postes sanitaires mobiles, des achats de médicaments et de matériels médicaux. La reconstitution régulière des stocks du CDC, dont la palette des produits a été élargie, permet d'accroître la capacité de réponse immédiate aux crises.



Nature des interventions par pays

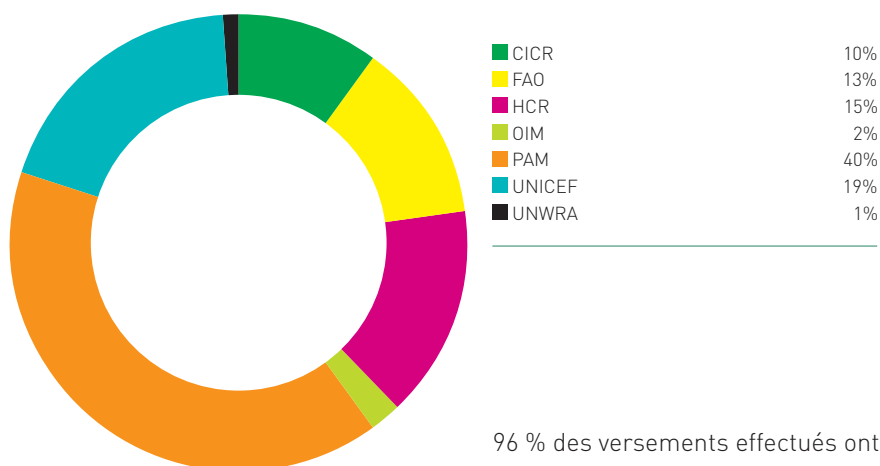
Pays	Nature de l'intervention
Bolivie	Mobilisation de la sécurité civile
Chili	Aide médicale
Congo	Aide médicale
Corne de l'Afrique	Aide alimentaire
Côte d'Ivoire	Aide médicale
Égypte	Rapatriement de réfugiés
Guinée	Aide médicale
Haïti	Rapatriement d'enfants adoptés
Israël	Aide médicale
Japon	Mobilisation de la sécurité civile
Kosovo	Aide médicale
Libye	Mobilisation de la sécurité civile et aide médicale
Monténégro	Transport fret
Pakistan	Traitement de l'eau
Syrie	Aide médicale
Turquie	Abris et traitement de l'eau

Les versements aux organisations internationales représentent près de 64 % du FUH

Répartition des versements aux organisations internationales

PAM	9 000 000 €	Corne de l'Afrique
UNICEF	4 250 000 €	Corne de l'Afrique
HCR	3 250 000 €	Corne de l'Afrique et crise libyenne
FAO	2 852 341 €	Corne de l'Afrique
CICR	2 300 000 €	Corne de l'Afrique et crise en Côte d'Ivoire
OIM	500 000 €	Corne de l'Afrique
UNWRA	250 000 €	Territoires palestiniens
TOTAL	22 402 341 €	

RÉPARTITION DES VERSEMENTS AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES



96 % des versements effectués ont concerné la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique, la moitié ayant été affectée au PAM et à la FAO.

Les versements aux organisations non gouvernementales

L'aide financière aux projets des associations de la société civile prend la forme de délégations de crédits aux ambassades, lorsqu'il s'agit d'une association de droit local, ou de subventions, lorsque l'association dispose d'une raison sociale en France.

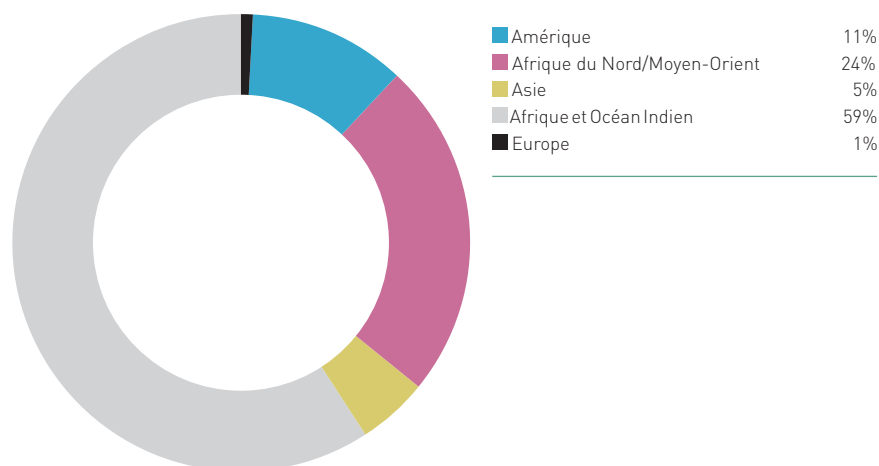
Les versements aux ONG représentent près de 18 % du FUH (*voir analyse infra*), et plus de 21 % si on ajoute les délégations de crédit. Les délégations de crédit constituent de petites sommes : près de 4 % du FUH.

En 2011, 21 délégations de crédit ont été faites à destination de 16 pays, pour un montant total de 1 234 414 euros.

Délégations de crédits par zones et par pays

Amériques	Haïti	Projet étude choléra	17 350,00 €
	Haïti	Projet Enfant des rues PU-AMI	40 000,00 €
	Honduras	Aide consécutive aux intempéries	26 532,82 €
	Nicaragua	Aide consécutive aux intempéries	25 000,00 €
	Salvador	Aide consécutive aux intempéries	25 000,00 €
Total Amériques			133 882,82 €
Afrique du Nord/Moyen-Orient	Égypte	Évacuation des ressortissants égyptiens	2 596,00 €
	Égypte	Mission humanitaire à Benghazi	14 894,00 €
	Libye	Mission humanitaire à Benghazi	23 000,00 €
	Libye	Aide humanitaire pour les camps de réfugiés	15 000,00 €
	Tunisie	Aide humanitaire aux ONG en Tunisie	250 000,00 €
Total Afrique du Nord/Moyen-Orient			305 490,00 €
Asie	Cambodge	Île aux Diamants	58 399,00 €
	Pakistan	Mission humanitaire au Pakistan	1 357,00 €
Total Asie			59 756,00 €
Afrique et océan Indien	Corne de l'Afrique	PAM – Aide populations rurales	300 000,00 €
	Corne de l'Afrique	Save the Children – Aide aux camps de Daadab	250 000,00 €
	Côte d'Ivoire	Projet médical d'une ONG locale	50 000,00 €
	Côte d'Ivoire	Frais de mission EPRUS	2 832,00 €
	Côte d'Ivoire	Aide médicale	493,52 €
	Namibie	Inondations	50 000,00 €
	Niger	Aide médicale	3 000,00 €
	Tchad	Prévention du choléra CRF	100 000,00 €
Total Afrique et océan Indien			756 325,52 €
Europe	Chypre	Frais de transport	60,00 €
	Italie	Réunion FAO du 25/07/2011	18 900,00 €
Total Europe			18 960,00 €

Délégations de crédits par zones et par pays



Analyse des subventions aux ONG

Les subventions aux ONG ont représenté près de 18 % du FUH en 2011

Poids relatif des subventions aux ONG dans le FUH

Année	Montant FUH (en euros)	Total des subventions aux ONG (en euros)	Pourcentage	Total des délégations de crédits (en euros)	Pourcentage	Cumul pourcentages
2011	35 306 611	6 202 532	17	1 274 414	4	21
2010	15 240 138	8 567 348	56	1 014 633,65	7	63
2009	12 216 468	4 012 782	33	796 452	7	40
2008	9 767 822	4 356 719	45	2 763 635	28	73
2007	9 489 750	7 542 219	79	1 548 659	16	95
2006	12 641 644	9 228 606	73	2 280 915	18	91
2005	14 569 121	5 282 963	36	1 467 212	10	46
2004	9 941 082	4 402 956	44	1 633 174	16	60
2003	18 991 530	5 530 020	29	1 842 288	10	39

En pourcentage, la part des ONG apparaît cette année comme beaucoup plus basse qu'en 2010, l'intervention massive dans la Corne de l'Afrique étant passée, pour des

raisons sécuritaires, par le canal des Nations unies. C'est le cas également en valeur absolue même si celle-ci reste supérieure à celle des années 2008 et 2009.

Cette part a également été grevée par le volume des interventions directes.

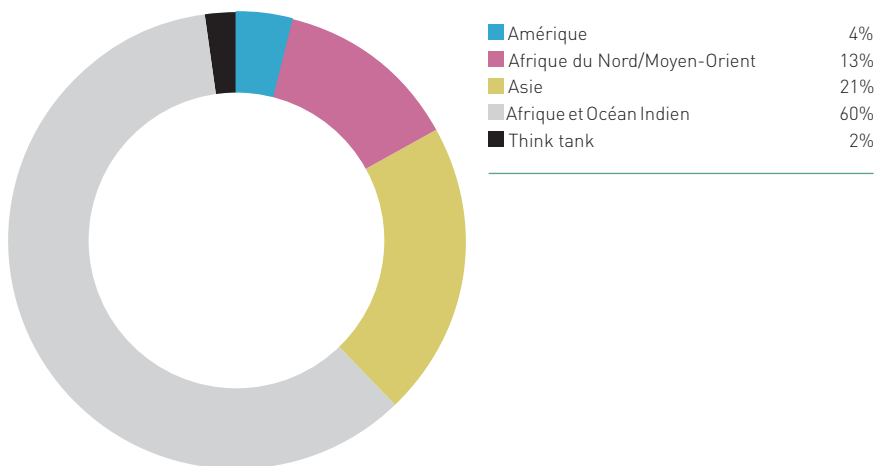
Répartition des subventions par zones

Cette répartition s'explique, ici encore, par l'importance des crises qui ont affecté la Corne de l'Afrique, les États du printemps arabe, le Japon et l'Asie en général, particulièrement en proie aux catastrophes naturelles à répétition.

La part de l'Asie est également liée au soutien de deux projets de prévention mis en place par la Croix-Rouge française en Indonésie, pour une durée de vingt-quatre mois, et par ACTED en Birmanie, pour une durée de seize mois.

Zone	Nombre de projets	Montant des subventions	Pourcentage en 2011
Afrique	14	3 752 114 €	61 %
Asie	9	1 330 213 €	21 %
Afrique du Nord/Moyen-Orient	7	800 205 €	13 %
Amériques	2	220 000 €	3,5 %
Soutien à un <i>think tank</i> (URD)	1	100 000 €	1,5 %
TOTAL	33	6 202 532 €	100 %

Répartition des subventions par zones géographiques



Répartition des subventions aux ONG par pays

Il est à noter que 29 projets ont été refusés, pour un montant total de 5 635 470 euros. 65 % du montant total de ces projets concernaient l'Afrique, 9 % les Amériques, 8 % l'Asie et 4 % l'Europe.

Pays	Nombre de projets	Montant des subventions	Pourcentage
Birmanie	3	750 000 €	12,09 %
Côte d'Ivoire	3	530 000 €	8,54 %
Djibouti	1	150 000 €	2,42 %
Éthiopie	2	1 151 314 €	18,56 %
Haïti	1	180 000 €	2,9 %
Indonésie	1	150 213 €	2,42 %
Kenya	1	388 000 €	6,26 %
Libye	2	292 211 €	4,71 %
Niger	1	113 925 €	1,84 %
Pakistan	4	350 000 €	5,64 %
République Centrafricaine	1	150 000 €	2,42 %
Salvador	1	40 000 €	0,64 %
Somalie	3	1 089 659 €	17,57 %
Soudan	1	150 000 €	2,42 %
Sri Lanka	1	80 000 €	1,29 %
Tchad	1	29 216 €	0,47 %
Territoires palestiniens	3	339 994 €	5,48 %
Tunisie	1	80 000 €	1,29 %
Yémen	1	88 000 €	1,42 %
Non géographisable	1	100 000 €	1,61 %
TOTAL	33	6 202 532 €	100 %

Répartition des subventions par ONG

Les subventions versées ont bénéficié à la Croix-Rouge française, au Groupe URD et à 13 ONG. Il n'existe pas de phénomène d'abonnement, le montant tout

comme la liste des bénéficiaires varie chaque année de façon significative. Le montant moyen des subventions s'est élevé en 2011 à 187 955 euros,

soit une augmentation de plus de 10 % par rapport au montant moyen des subventions pour l'année 2010.

ONG	2011		2010		2009	
	Nombre de projets soutenus	Montant total (en euros)	Nombre de projets soutenus	Montant total (en euros)	Nombre de projets soutenus	Montant total (en euros)
ACTED	6	643 135	4	712 847	2	380 000
Action contre la faim	3	750 000	3	590 000	1	50 000
APEO					1	69 993
Architectes de l'urgence			1	70 000		
ASASE					1	67 272
Bioforce			1	40 000		
CARE	1	151 314	4	390 710	1	55 000
Comité d'aide médicale			2	403 972	3	481 578
Croix-Rouge française	5	1 668 213	2	299 764	2	500 000
Development W					1	50 000
Douleurs sans frontières			1	150 000		
Groupe URD	1	100 000	1	50 000	1	100 000
Handicap International	2	142 211,50	5	867 000	3	515 134
HumaniTerra International			1	250 000		
Initiative Développement			1	298 000		
Internews Europe			1	200 000		
Médecins du monde			3	570 000	4	390 000
Medina	1	20 000			1	20 000
Oxfam France	1	259 659				
Pharmacie et Aide humanitaire	1	200 000	1	99 850		
PLAN			1	615 892		
Première Urgence - AMI	4	1 218 000	4	587 230	2	240 000
Secours catholique français	3	330 000	1	250 000	2	410 000
Secours islamique France	1	80 000	2	379 205	2	400 000
Secours populaire français	1	40 000	1	100 000	1	40 500
Solidarités International	2	450 000	6	930 018	4	503 305
Triangle Génération Humanitaire	1	150 000	1	150 000	1	253 560
TOTAL	33	6 202 532	47	8 004 488	33	4 526 342

Étude des subventions par types de projet

Les projets subventionnés peuvent être classés en quatre catégories : les réponses aux urgences imprévisibles, les réponses aux crises oubliées, la réduction des risques de catastrophe, le soutien à un *think tank* de l'humanitaire.

En 2011, les subventions allouées à des ONG pour les crises soudaines

sont venues régulièrement renforcer la mise en œuvre d'opérations humanitaires d'État, en Côte d'Ivoire, en Libye, dans la Corne de l'Afrique et au Pakistan.

Le montant moyen des subventions liées aux urgences imprévisibles, soit 197 058 euros, demeure par ailleurs plus élevé que le montant

moyen alloué à l'ensemble des projets, soit 187 955 euros.

Les réponses aux crises oubliées ont concerné l'Asie et Océanie à hauteur de 45 %, le Moyen-Orient pour 28 %, la zone Amériques et Caraïbes pour 15 %, et enfin la zone Afrique et océan Indien pour 12 %.

Répartition des subventions par type de projet

Type de projet	Nombre	Montants (en euros)	Pourcentage en 2011	Pourcentage en 2010
Réponses aux crises soudaines	23	4 532 325	73	72
Réponses aux crises oubliées	7	1 219 994	20	27
Réduction des risques de catastrophes	2	350 213	6	0
Soutien à un think tank – groupe URD	1	100 000	1	0
TOTAL	33	6 202 532	100	100

Financements et cofinancements

Sur les 33 projets financés par le CDC (cf. tableau Répartition des subventions par ONG), 12 ont fait l'objet d'un financement à 100 % par le FUH. 19 projets ont bénéficié d'un cofinancement avec des organisations internationales, des collectivités, des fonds propres de l'organisation. Trois projets ont par ailleurs valorisé des dons en nature.

Les subventions attribuées ont permis de soutenir des projets dont le montant total cumulé s'élève à 11 564 673 euros.

Cofinancements des crises imprévisibles et durables (ou « crises oubliées »)

	ECHO	HCR	UNICEF	Collectivités	Dons en nature	Fonds propres	Autres
Crises imprévisibles	2	0	1		3	10	2
Crises durables	3	1		1	0	1	1
TOTAL	5	1	1	1	3	11	3

Un projet du Comité interministériel de l'aide alimentaire (CIAA) en République centrafricaine, mené

par l'ONG Triangle Génération Humanitaire, a fait l'objet d'un soutien renforcé du Centre de crise.

Liste des projets subventionnés pour l'année 2011

ZONE	ONG	Pays	Thématique	Intitulé projet	Montant de la subvention (en euros)
Toutes	Groupe URD		doctrine	Convention pluriannuelle de partenariat stratégique et financier « pour la création d'un <i>think tank</i> de l'humanitaire »	100 000
Asie	ACF	Birmanie	aide alimentaire	Traitement et prévention de la malnutrition aiguë dans le nord de l'État de Rakhine	400 000
Asie	ACTED	Birmanie	prévention des risques et des catastrophes	Renforcer les capacités de résistance des communautés côtières face aux risques liés aux catastrophes naturelles	200 000
Asie	Solidarités International	Birmanie	hygiène, abris et assainissement	Aide d'urgence pour les populations de l'État de Kachin en Birmanie	150 000
Afrique	PAH	Côte d'Ivoire	santé	Réduire la mortalité en améliorant l'accès aux soins des populations dans les structures sanitaires de l'ouest de la République de Côte d'Ivoire	200 000
Afrique	Secours catholique	Côte d'Ivoire	nourriture, soins de santé primaire, assainissement et éducation	Apporter une aide humanitaire d'urgence aux déplacés et populations hôtes dans les localités de Dinleu, Bin-Houyé et Dohouba (département de Zouan-Hounien), à la suite des troubles postélectorales en République de Côte d'Ivoire	130 000
Afrique	ACF	Côte d'Ivoire	relance agricole	Réponse d'urgence à l'insécurité alimentaire à la suite des violences postélectorales, dans les villages de Mahapleu, la sous-préfecture de Danané, le département de Man, la région des 18 Montagnes	200 000

ZONE	ONG	Pays	Thématique	Intitulé projet	Montant de la subvention (en euros)
Afrique	ACF	Djibouti	eau	Contribution à la réduction de la mortalité et de la morbidité pour les populations de la commune de Balbala à Djibouti	150 000
Afrique	CARE France	Éthiopie	nutrition	Soutien d'urgence à la nutrition pour les populations affectées par la sécheresse, dans le woréda d'Haro Maya, localisé dans la zone Hararghe Est, dans la région d'Oromo en Éthiopie	151 314
Afrique	CRF	Éthiopie	aide alimentaire	Apporter une aide humanitaire d'urgence aux populations victimes de la sécheresse dans les régions du sud de l'Éthiopie	1 000 000
Amériques	CRF	Haïti	santé	Renforcement des institutions sanitaires de premier niveau et amélioration de l'accès aux soins	180 000
Asie	CRF	Indonésie	prévention des risques	Renforcement des capacités des populations et de la Croix-Rouge indonésienne en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles dans la province de Sumatra Ouest	150 213
Afrique	PU-AMI	Kenya	aide alimentaire et relance agricole	Réduire la vulnérabilité des communautés des districts de Tana River et de Garissa face à l'insécurité alimentaire et à la sécheresse (provinces côtières et nord est du pays)	388 000
Afrique du Nord et Moyen-Orient	CRF	Libye	nutrition et santé	Apporter une aide humanitaire d'urgence à la population de la ville de Misrâtah, affectée par la crise en Libye	250 000
Afrique du Nord et Moyen-Orient	Handicap International	Libye	évaluation des personnes en situation de handicap	Analyse de la situation des personnes handicapées en Libye et des structures locales de prise en charge, et identification des pistes d'amélioration et de renforcement, dans le contexte de la crise en Libye	42 211,50
Afrique	ACTED	Niger	aide financière	Aide d'urgence afin d'améliorer la réinsertion économique et sociale des « rapatriés » de Libye et de renforcer la résilience des ménages vulnérables en fin de période de soudure	113 925

ZONE	ONG	Pays	Thématique	Intitulé projet	Montant de la subvention (en euros)
Asie	ACTED	Pakistan	hygiène et abris	Apporter une aide d'urgence aux populations victimes des inondations survenues en août 2011 dans la province du Sindh au Pakistan	100 000
Asie	Handicap International	Pakistan	abris et biens non alimentaires	Aide humanitaire d'urgence aux populations victimes des inondations - province du Sindh	100 000
Asie	PU-AMI	Pakistan	santé et eau	Aide humanitaire d'urgence, sanitaire et médicale auprès des populations victimes des inondations dans la région de Khaipur, province du Sindh	100 000
Asie	Secours catholique	Pakistan	hygiène	Assistance d'urgence aux personnes affectées par les inondations dans la province du Sindh, au Pakistan	50 000
Afrique	TGH	République centrafricaine	eau et assainissement	Améliorer l'accès à l'eau des populations des zones de la préfecture de la Vakaga, et prépositionner un stock de biens alimentaires dans la préfecture de la Ouaka	150 000
Amériques	Secours populaire français	Salvador	aide alimentaire et relance agricole	Apporter une aide d'urgence aux populations rurales sinistrées à la suite des inondations liées à la dépression tropicale 12 E, dans la localité de Comasagua, département de La Libertad	40 000
Afrique	OXFAM France	Somalie	relance agricole, distribution liquidité et eau	Apporter un soutien d'urgence aux communautés pastorales et agropastorales extrêmement vulnérables du sud de la Somalie, victimes de la sécheresse	259 659
Afrique	PU-AMI	Somalie	sécurité alimentaire	Aide médicale d'urgence au bénéfice de populations vulnérables localisées dans les 7 camps de déplacés du district d'Abudwaq, région de Galgaduud, en Somalie centrale	530 000
Afrique	Solidarités International	Somalie	eau	Aide d'urgence pour les populations affectées par la sécheresse dans les districts de Doble et d'Àfmadow, région du Bas-Djouba, Somalie du Sud	300 000

ZONE	ONG	Pays	Thématique	Intitulé projet	Montant de la subvention (en euros)
Afrique	Secours catholique	Soudan	santé	Assistance d'urgence aux personnes affectées par les combats dans les monts Nuba, Sud-Kordofan, Soudan	150 000
Asie	ACTED	Sri Lanka	biens non alimentaires et alimentaires	Réponse à l'urgence dans le cadre des inondations survenues au Sri Lanka en janvier 2011, dans le district de Batticaloa	80 000
Afrique	ACTED	Tchad	santé	Intervention d'urgence dans le cadre de la prévention et de la limitation de la propagation de l'épidémie de choléra au Tchad	29 216
Afrique du Nord et Moyen-Orient	ACTED	Territoires palestiniens	protection	Venir en aide aux communautés rurales palestiniennes de la zone C en Cisjordanie, afin de prévenir une dégradation des moyens de subsistance des populations et de leur sécurité alimentaire	119 994
Afrique du Nord et Moyen-Orient	Medina	Territoires palestiniens	soutien psychosocial	Soutien psychosocial à l'enfance dans la bande de Gaza	20 000
Afrique du Nord et Moyen-Orient	PU	Territoires palestiniens	agriculture	Appui aux communautés rurales du sud de la bande de Gaza, affectées par le blocus et les opérations militaires	200 000
Afrique du Nord et Moyen-Orient	Secours islamique	Tunisie	eau et assainissement	Améliorer les conditions de vie des réfugiés en provenance de Libye, à la suite de l'insurrection du 13 février 2011, et localisés dans le camp de Choucha (Ras Jédir), en Tunisie	80 000
Afrique du Nord et Moyen-Orient	CRF	Yémen	santé	Apporter une aide humanitaire d'urgence via le renfort des capacités des branches du Croissant-Rouge yéménite, dans le cadre de la crise au Yémen	88 000
TOTAL					6 202 533

GLOSSAIRE

AAP	Aide alimentaire programmée
AFD	Agence française de développement
AGNU	Assemblée générale des Nations unies
BCAH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
CDC	Centre de crise
CERF	Central Emergency Relief Fund (Fonds central d'intervention d'urgence)
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CNH	Conférence nationale humanitaire
COGIC	Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises
COHAFA	Council of the European Union's Working Party on Humanitarian Aid and Food Aid (groupe de travail du Conseil sur l'aide humanitaire et alimentaire)
ECOSOC	United Nations Economic and Social Council (Conseil économique et social des Nations unies)
EPRUS	Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires
ESOL	Établissement de soutien opérationnel et logistique
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FUH	Fond d'urgence humanitaire
GHD	Good Humanitarian Donorship (initiative sur les bonnes pratiques des donateurs de l'aide humanitaire)
MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
MIOMCTI	Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
OI	Organisation internationale
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PAM	Programme alimentaire mondial
UE	Union européenne
UNICEF	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés)
UNRWA	United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient)



Direction de la communication et de la presse

www.diplomatie.gouv.fr